

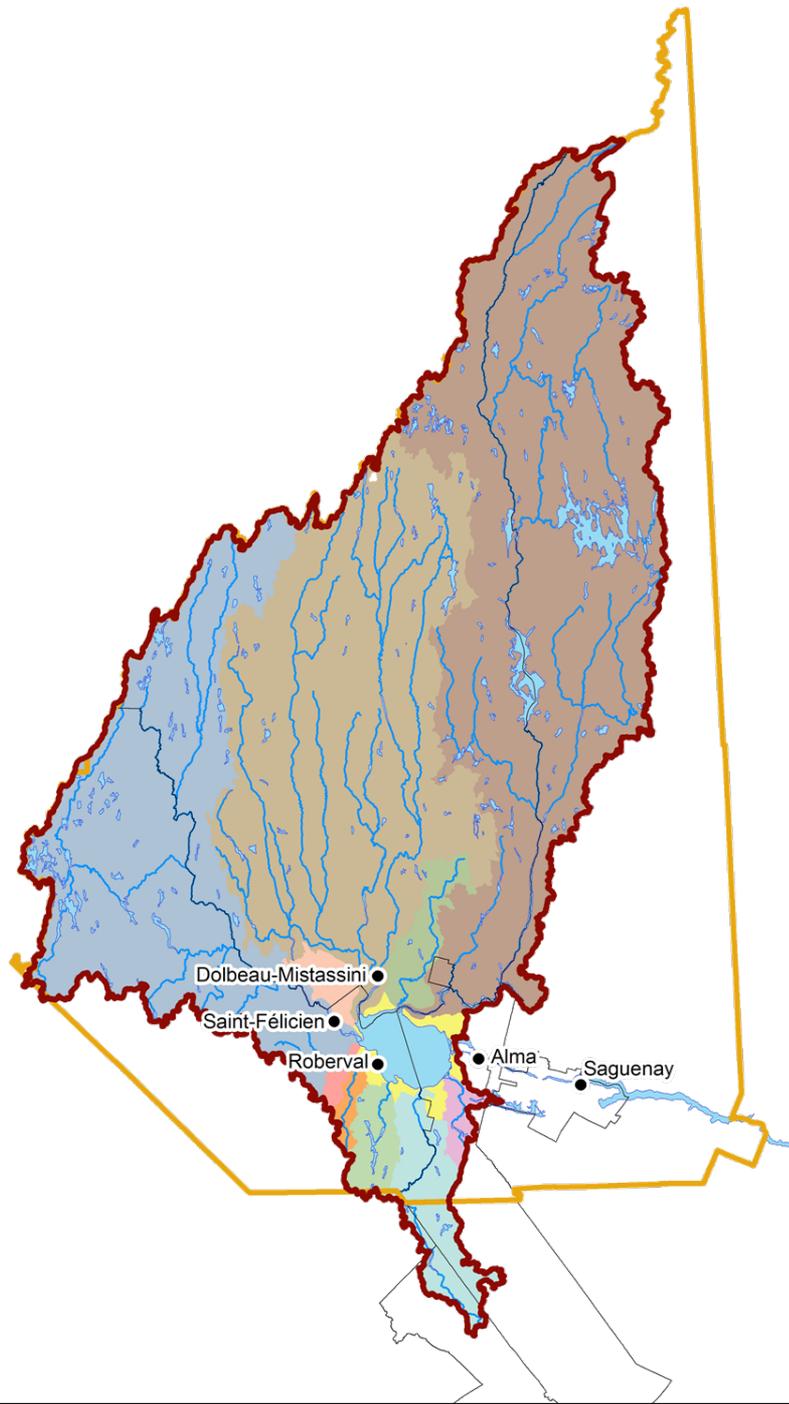


# LES BERGES DU LAC SAINT-JEAN

---

*11 avril 2018, Chicoutimi  
10<sup>e</sup> colloque de l'AGRCQ*







Source: MIFP



Source: Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean

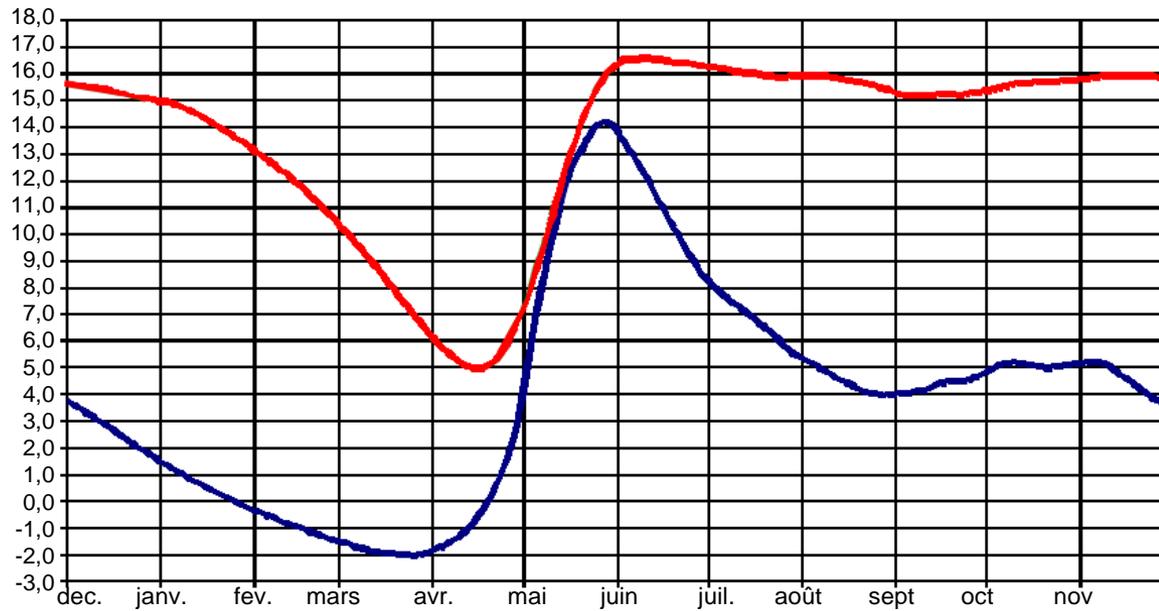
**1926**

Mise en fonction du barrage de l'île Maligne. Montée des eaux du lac Saint-Jean jusqu'à la hauteur de 17,5 pied .



**Construction du barrage de l'île Maligne en 1924**

# Niveau moyen du lac Saint-Jean



Source:RT

— Niveau moyen avant la mise en service de la centrale en 1926  
— Niveau moyen après la mise en service de la centrale

**1926**

Mise en fonction du barrage de l'île Maligne. Montée des eaux du lac Saint-Jean jusqu'à la hauteur de 17,5 pied .

Mise en place de mesures de protection des berges et de rechargement de plage par Alcan.

**1964**

# Protection des berges et rechargement de plage dans les années 60-70



Dragage



Intervention de protection

Source des photos: Rio Tinto

**1926**

Mise en fonction du barrage de l'île Maligne. Montée des eaux du lac Saint-Jean jusqu'à la hauteur de 17,5 pied .

Mise en place de mesures de protection des berges et de rechargement de plage par Alcan.

**1964**

**1981**

Dépôt d'une étude d'impact en environnement pour la réalisation d'un programme de stabilisation des berges, suivi par des audiences du BAPE.

## Ce qu'a révélé l'étude d'impact

**Recul moyen des berges entre 1926-1981 : 95 mètres.**

| Période     | Pourcentage de recul total |
|-------------|----------------------------|
| 1926 - 1964 | 83%                        |
| 1964 - 1981 | 17%                        |

| Érosion entre 1964 et 1981 | Longueur de berges | % du littoral |
|----------------------------|--------------------|---------------|
| 5 à plus de 30 mètres      | 49 km              | 22%           |
| Moins de 5 mètres          | 196 km             | 88%           |

## **Audiences du BAPE et dépôt du rapport en 1985**

« Le rapport que je vous transmets est le reflet d'une participation populaire tout à fait remarquable et d'une enquête approfondie de la part de la Commission. J'espère qu'il contribuera à la compréhension de l'ensemble du dossier et qu'il éclairera le Conseil des ministres au moment de la prise de décision. »

André Beauchamp, président du BAPE en 1985

**1926**

Mise en fonction du barrage de l'île Maligne. Montée des eaux du lac Saint-Jean jusqu'à la hauteur de 17,5 pied .

Mise en place de mesures de protection des berges et de rechargement de plage par Alcan.

**1964**

Dépôt d'une étude d'impact en environnement pour la réalisation d'un programme de stabilisation des berges, suivi par des audiences du BAPE.

**1981**

**1986**

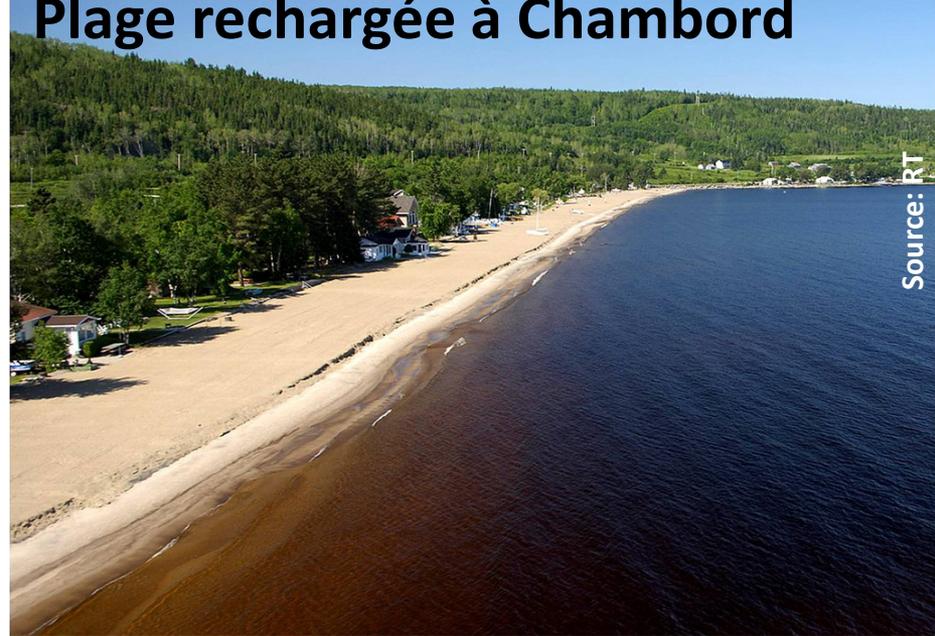
Décret autorisant le Programme de stabilisation des berges par Alcan.

# Brise-lame à Saint-Gédéon



Source: RT

# Plage rechargée à Chambord



Source: RT

# Épis à Saint-Gédéon



Source: RT

# Empierrement à Péribonka



Source: RT

## Bilan du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean en quelques chiffres

|                         | 1986-1996       | 1996-2006      | 2006-2016      |
|-------------------------|-----------------|----------------|----------------|
| Rechargement de plage   | 43,4 km         | 18,4 km        | 18,2 km        |
| Perrés et génie végétal | 61,7 km         | 6,1 km         | 4,1 km         |
| Pierres 25-100 mm       | 10,4 km         | 0,7 km         | 0,5 km         |
| <b>TOTAL</b>            | <b>115,5 km</b> | <b>25,2 km</b> | <b>22,7 km</b> |

Source: RT

**Automne 2012**



Source: Un lac pour tous

# Automne 2013

ICI  SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
+ DE RÉGIONS ▾

ACCUEIL | SOCIÉTÉ

## L'érosion des berges du lac Saint-Jean inquiète

Publié le samedi 16 novembre 2013 à 17 h 16

Mis à jour le 16 novembre 2013 à 17 h 16



**Les riverains de Saint-Henri-de-Taillon s'inquiètent de plus en plus du niveau très élevé du lac Saint-Jean.**

Les vagues ont à nouveau grugé la plage samedi. L'un des résidents, Yvan Juneau, a dû attacher son cabanon avec des câbles pour éviter qu'il ne tombe à l'eau.

*« Le lac est haut très tôt et il gèle de plus en plus tard. Alors avec les vents d'automne ça ne peut pas faire autrement que de faire des ravages comme on a là. On va espérer qu'il va y avoir dans le futur une meilleure gestion du lac de la part de RTA. »*

— Yvan Juneau

**2013**

Le PSBLSJ sera de nouveau soumis à la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement.

Rio Tinto met en place plusieurs démarches de consultations et d'implication citoyenne.

**2014**

Mise en place du comité des parties prenantes par les MRC pour la recherche d'un consensus social sur la gestion durable du lac Saint-Jean.

**2015**

# Mobilisation des parties prenantes de la gestion durable du lac Saint-Jean

« En 2016, on ne peut plus permettre à une entreprise privée de gérer un bien collectif sans la participation citoyenne »,

André Paradis, préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

**2013**

Le PSBLSJ sera de nouveau soumis à la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement.

Rio Tinto met en place plusieurs démarches de consultations et d'implication citoyenne.

**2014**

Mise en place du comité des parties prenantes par les MRC pour la recherche d'un consensus social sur la gestion durable du lac Saint-Jean.

**2015**

Signature d'une entente sur la gestion durable du lac Saint-Jean entre les MRC, la première nation Pekuakamuiinuatsch et Rio Tinto.

**2017**



— 20 avril 2017 / Mis à jour à 10h41

## Entente sur la cogestion du lac Saint-Jean



LOUIS POTVIN  
Le Quotidien



Partager



Les élus et la population auront leur mot à dire sur la gestion du lac Saint-Jean. Après de longues discussions, une entente est survenue entre Rio Tinto (RT) et le comité des parties prenantes sur un modèle de cogestion du réservoir.



Jean-Pierre Boivin, Chislaine Hudon, André Paradis, Marjolaine Étienne, Jean-François Gauthier et Mario Gosselin ont présenté le nouveau modèle de gestion du lac Saint-Jean.

**2013**

Le PSBLSJ sera de nouveau soumis à la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement.

Rio Tinto met en place plusieurs démarches de consultations et d'implication citoyenne.

**2014**

Mise en place du comité des parties prenantes par les MRC pour la recherche d'un consensus social sur la gestion durable du lac Saint-Jean.

**2015**

Signature d'une entente sur la gestion durable du lac Saint-Jean entre les MRC, la première nation Pekuakamuiinuatsch et Rio Tinto.

**2017**

**2018**

Publication du décret incluant l'entente.

## Un modèle de développement durable

« L'intégration de la gestion durable du lac Saint-Jean dans le décret devient le point de départ d'un partenariat souhaité et porteur de collaboration entre les acteurs du milieu. »

[ ... ] « Le lac Saint-Jean fait partie depuis toujours de notre quotidien et nous devons miser sur une relation constructive entre les citoyens, les élus et Rio Tinto (RT) démontrant qu'il est possible d'en concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean avec les parties prenantes entend assumer un leadership exemplaire pour assurer une gestion durable du lac Saint-Jean dans le programme de stabilisation des berges 2018-2027. »

Luc Simard, Préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

